



SEMAINES SOCIALES DE RUEIL

**CONFERENCE
DE
CHRISTIAN MELLON**

Jésuite, responsable du pôle formation du Ceras (Centre de recherche et d'action sociales), membre du Conseil des Semaines sociales de France, ancien Secrétaire Général de Justice et Paix.

**MIGRATION ET SOLIDARITE
Quels défis à relever ensemble ?**

Mercredi 16 juin 2010

Introduction d'Alban Sartori

En préparant cette soirée, je me suis dit : finalement qu'est-ce que l'actualité du moment a à nous dire ?

D'abord, (et on l'a découvert au fil des différentes rencontres proposées par les Semaines Sociales de Rueil), c'est qu'à travers la figure « du pauvre » d'une part, nous sommes renvoyés régulièrement aux questions qui se posent autour de la solidarité, et d'autre part, la société s'appuie aussi sur un certain nombre de nos contemporains - je ne peux pas dire de concitoyens parce que tous n'ont pas les papiers... - qui endurent les limites de la nouvelle société.

La 2ème chose, c'est que la manière dont notre pays, et nous comme collectivité, (on ne va pas parler d'Etat ou de pays) nous comportons vis-à-vis du reste du monde a sans doute quelque chose à dire de la façon dont nous pouvons ensemble construire un projet de société entre nous.

En y réfléchissant cela m'a paru assez évident. Tout cela a un sens et parler des migrations aujourd'hui est un vrai sujet.

On en parlait avec Christian, en creux aussi du débat sur les retraites. Même si ce n'est pas forcément le bon moment, quand on vient dire aux gens que leur retraite sera à 62 ans en 2018, de leur dire par ailleurs que l'on devra sans doute rouvrir les vannes de l'immigration parce que notre population active n'est pas structurellement et objectivement armée pour faire face à un certain nombre des enjeux que nous avons à gérer collectivement. Pour autant cette question est vraiment au cœur des préoccupations du moment.

Et puis je voulais refaire un lien.. Christian me disait : « C'est à deux pas de chez moi et en même temps c'est peut-être un sujet que je ne traiterai pas ce soir ». En effet, l'environnement dans lequel Christian est en communauté, la Seine Saint Denis, est bien loin de notre quotidien des Hauts de Seine, et de Rueil-Malmaison, en particulier. Pour Christian c'est un quotidien où l'on expérimente, aussi bien ce que la « figure de pauvre » renvoie comme « manque » dans notre projet de solidarité, que les effets fortement négatifs provoqués par l'absence d'un certain nombre de réponses dont notre collectivité fait preuve vis-à-vis des migrants. Je me réfère notamment à cet article publié hier dans le « Monde » sur la situation d'un certain nombre de communautés de Roms installées, non sans problèmes, dans le département de Seine Saint Denis. Voilà, finalement un exemple assez proche des problématiques du moment.

On est vraiment très heureux d'accueillir Christian ce soir et je vous demande de l'accueillir très chaleureusement.

Intervention de Christian Mellon

Merci Alban et bonsoir à toutes et à tous. Oui effectivement la thématique qui a été retenue ce soir « Solidarité et Migration » fait le pont entre la session des Semaines Sociales de France de l'an dernier sur « **les solidarités** » et la session de novembre prochain sur « **les migrants, un avenir à construire ensemble** ». Je vous propose donc simplement un chemin de l'une à l'autre en commençant par quelques réflexions sur la solidarité, une introduction à l'essentiel de mon propos qui sera sur « **les migrants** ».

La solidarité

Le mot évoque en général chez nous plutôt une attitude de type éthique. On a beaucoup dit que le mot solidarité c'était la forme laïque, la forme non religieuse de la charité. Je crois

que c'est aller un peu vite en besogne et oublier qu'il y a un premier étage de la réflexion sur la solidarité qui n'est pas de l'ordre de l'éthique, qui est de l'ordre du constat, et à ce moment là, le mot qui vient à l'esprit, c'est le constat «*d'interdépendance*». C'est-à-dire que la solidarité repose sur le constat que ce qui arrive aux autres m'arrive, ce qui arrive aux autres me concerne, non pas parce que c'est moralement bien de m'intéresser à eux (ça c'est une étape ultérieure), mais parce que nos destins sont liés. C'est une notion à la fois sociale et politique avant d'être une notion éthique et notamment dans tout l'aspect de la solidarité qu'on pourrait dire instituée, celle qui passe par les institutions de la société, le mécanisme de la redistribution etc.... Ce qui se joue à travers la solidarité instituée c'est l'avenir du corps social et c'est donc mon avenir. C'est pour cela que je crois que si on parle de crise de la solidarité aujourd'hui, ce n'est pas une crise de la générosité ou de l'altruisme. Je crois que cela reste très vigoureux dans nos sociétés d'aider, de servir chez les jeunes, mais c'est la crise du sentiment de «*faire corps* ».

Durant les trois jours que les Semaines Sociales ont consacrés en novembre dernier sur le thème «**Nouvelles Solidarités, Nouvelle Société** » ont été évoquées quelques illustrations assez inquiétantes du sentiment de «*faire corps* ». Je pense notamment à l'intervention de Pierre Rosenvallon qui a même parlé d'une «*contre-révolution silencieuse de la désolidarisation sociale* », c'est l'expression qu'il a utilisée. Il en a donné quelques exemples, comme l'acceptation assez générale des énormes inégalités de revenus : c'est un thème que l'on connaît assez, donc je ne m'y attarde pas. Il a cité aussi le nombre de quartiers favorisés, de beaux quartiers où étaient organisées de véritables campagnes avec signatures de pétitions, pressions sur les élus pour contrer toute construction de logements sociaux. Et vous savez combien de communes riches s'arrangent pour échapper aux obligations de la loi SRU. C'est quand même assez curieux de penser que ce sont les mêmes pétitionnaires qui après n'auront pas de mots assez durs pour fustiger les violences des jeunes que leur attitude aura contribué à parquer dans les banlieues dites sensibles. Il signalait aussi le cas des médecins qui refusent de soigner des bénéficiaires de la CMU alors qu'ils y sont légalement tenus, d'autres qui concentrent sur quelques plages horaires bien particulières leurs consultations CMU, pour qu'ils ne soient pas mêlés à leur clientèle habituelle. Voici donc, quelques éléments qui nous inquiètent sur cette crise de la solidarité.

L'immigration

Et en même temps, si on en vient à la question de l'immigration, je crois qu'il faut commencer par réfléchir à ce qui fait que la question se pose justement en terme de solidarité au sens de «*faire corps* », mais cette fois-ci au sens de solidarité mondiale. Bien sûr on va venir tout à l'heure au problème de l'Europe, de la France, mais je crois qu'une perception juste de ce qui concerne l'immigration aujourd'hui ne peut pas faire l'économie d'un détour par l'économie mondiale. Le livre le meilleur que je recommande, qui vient de sortir, (enfin il y a moins d'un an) de Catherine Witold de Wenden (qui est une grande spécialiste des questions sociales), et qui s'appelle «*la globalisation humaine* » permet de réfléchir sur cet aspect de la globalisation à l'échelle de la planète. Nous n'avons qu'une seule terre, nous sommes tous dans le même bateau pour le meilleur ou pour le pire : on s'en est aperçu pour des questions du type changements climatiques, modification des marchés financiers, du marché du travail et aussi des biens et services ...

.Nous avons une seule planète. C'est dans ce cadre là qu'il faut réfléchir à la question des migrations, en terme de solidarité avant même de se poser la question éthique.

Alors, qui sont les migrants ? Voyons un peu justement au niveau mondial.

Je vous rappelle la définition reçue maintenant universellement (c'est utile mais je vais dire des choses qui sont sans doute connues d'une partie de l'auditoire) : « *on appelle migrant une personne qui est née étrangère dans un autre pays que celui dans lequel elle vit* ».

Si parmi vous, il y en a qui ont été expatrié à un moment et qui ont eu des enfants à cette époque là qui sont nés à New York ou à Tokyo, ce ne sont pas des migrants, parce qu'ils ne sont pas nés étrangers. Mais toute personne, hors ces cas là, qui est née étrangère dans un autre pays que celui dans lequel elle vit, est migrante. Alors on dit parfois « *émigré* » ou « *immigré* » mais je n'utiliserais pas ces catégories parce qu'en fait cela veut dire la même chose : « *migrant* » c'est le mot neutre, je dirai, « *émigré* » c'est la même personne quand elle part et « *immigré* » c'est la même personne quand elle arrive. Donc quand vous parlez, parlez de « *migrants* », c'est le terme qui a d'ailleurs été retenu lors de la session des Semaines Sociales.

C'est à distinguer des *déplacés* : « *les déplacés sont des personnes qui ont quitté aussi leur pays d'origine mais qui n'ont pas franchi une frontière internationale* ». Les « *déplacés* » sont, semble t'il, assez nombreux, ils sont plus difficiles à compter puisqu'ils n'ont pas franchi de frontière internationale et ils ne posent pas de problème politique particulier.

Alors voyons la situation mondiale : Le nombre des migrants dans le monde aujourd'hui, je parle, alors, en terme de stock ... il faut s'habituer, ce n'est pas très élégant à propos de personnes humaines de parler en termes de stock et de flux mais on est un peu obligé. ,Le nombre de migrants dans le monde, selon l'ONU, c'est 214 millions. Il y a 214 millions de personnes dans le monde qui vivent dans un pays qui n'est pas celui de leur naissance. Cela fait 3,1% de la population mondiale. Je trouve personnellement (je ne sais pas si vous partagez mon opinion) que ce pourcentage est plutôt faible : on s'attend parfois à plus, on parle de grands flux de population... 3,1%, c'est peu et la première chose à retenir c'est que les gens spontanément n'ont pas envie de bouger, ils préfèrent rester là où ils sont nés ou pas loin : la mobilité est dans la majorité des cas une contrainte. Il y a des cas de mobilité pour des raisons de guerre, il y a la question du droit d'asile dont je parlerai tout à l'heure mais aussi des questions économiques, politiques, sociales, culturelles où les gens finalement trouvent qu'ils seraient mieux ailleurs. Mais spontanément, le réflexe premier c'est de rester chez soi. 3,1% de la population mondiale, c'est peu et, 61% de ces personnes vivent dans des pays dits développés et 39%, disons 40%, dans les pays en voie de développement. Donc, vous le voyez déjà, les 40%, ils ne sont pas chez nous. Il n'y en a que 60% qui sont dans les pays dits développés et puis, parmi ceux là, beaucoup viennent d'autres pays développés.

Les migrants ne viennent pas forcément des pays pauvres vers les pays riches : cela peut être d'un pays riche vers un autre pays riche, ou d'un pays pauvre, vers un autre pays pauvre. Donc l'idée qu'il y a des intenses flux dans le Sud est à relativiser beaucoup. Bien sûr qu'il y en a mais ils sont beaucoup moins importants quantitativement que ce qu'on nous déclare. Parmi ces 214 millions, il y a une catégorie très particulière celle des réfugiés. Les réfugiés sont 15,2 millions d'après les statistiques de l'ONU, le HCR, l'organe de l'ONU pour les réfugiés ; 15,2 millions c'est-à-dire des personnes qui se sont vues reconnaître le statut de réfugiés.

Le statut des réfugiés, vous le savez, est régi par la convention de Genève de 1951, qui est un « droit de l'homme » inscrit dans la charte de l'ONU : une personne qui risque en gros « sa peau » (je ne résume pas la formule juridique mais c'est cela que ça veut dire), qui risque sa peau, sa vie dans son pays a « *le droit de demander l'asile* » dans un autre pays, mais « *de demander l'asile et pas forcément de l'obtenir* ». Ensuite, évidemment, il y a tout le processus par lequel on va vérifier si ce que raconte cette personne est juste ou pas, et il y a des soupçons énormes qui pèsent sur la plupart d'entre elles, avant qu'elles obtiennent ledit statut « *de réfugiées* ».

Les « déplacés » (dont je parlais tout à l'heure), seraient environ une vingtaine de mille comme cela a été publié tout récemment.

Ce qu'il faut réaliser c'est qu'il y a de grands changements dans l'image qu'on a du migrant. Les plus âgés d'entre nous ont l'image du migrant des années soixante dix, qui était un homme célibataire, qui venait vendre sa force de travail, et puis qui retournait chez lui. Ceci existe encore marginalement mais ce n'est plus du tout le cas général. Aujourd'hui on ne peut plus faire un portrait type du migrant : il y a une diversification considérable. Parmi les migrants, il y a autant de femmes que d'hommes, maintenant, il y a des mineurs, il y a des gens très qualifiés. C'est pour ça que je reviendrai tout à l'heure sur l'identification du migrant avec les plus pauvres. Elle n'est pas toujours juste. Elle est « juste », au sens où beaucoup d'entre eux vivent pauvrement parmi nous. Mais ce n'est pas les plus pauvres des pays pauvres qui partent, ce sont souvent ceux qui ont déjà commencé à sortir de la pauvreté.

Venons-en à l'Europe. Je vais parler de l'Europe au sens géographique, y compris la Russie. C'est la région du monde aujourd'hui où arrivent les plus importants flux de migrants. Alors on parle en terme de flux : chaque année il entre environ 1,4 million de migrants légaux, dans l'ensemble de l'Europe géographique (l'Union Européenne plus beaucoup d'autres pays), dont 230 000 arrivent comme « **demandeurs d'asile** ». Pas beaucoup d'entre eux l'obtiendront, mais 230 000 arrivent et demandent l'asile.

Alors, réfléchissons un peu : pourquoi c'est très important ceci ?

On a notre regard de français qui risque de nous faire passer à côté d'une réalité tout à fait importante, c'est que la France, à l'intérieur de l'Europe, a une histoire entièrement différente par rapport à l'histoire des migrants. La France est *un vieux pays d'immigration*. Depuis le milieu du XIXème siècle, une bonne partie de la population française d'aujourd'hui descend d'ancêtres qui viennent d'autres pays que le sol de ce que l'on appelle l'hexagone. Ce n'est pas du tout le cas du reste de l'Europe. Tout *le reste de l'Europe* a été jusqu'à une période toute récente *des pays d'émigration*. C'était une terre de départ. L'Europe a peuplé, vous le savez, les Etats-Unis, l'Australie, un peu l'Afrique du Sud, et pas seulement les Etats-Unis, mais l'Amérique du Nord et du Sud et un certain nombre d'autres pays. Et c'est seulement tout récemment que les pays européens sont devenus *des pays d'immigration*.

Pensons à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal, voilà des pays qui ont envoyé énormément de migrants en France justement mais aussi beaucoup, comme vous le savez, aux Etats-Unis ou à travers le monde et donc, pour eux, « *l'immigration d'accueil* » ne fait pas partie de l'histoire nationale. Et cela explique le malaise de beaucoup d'Européens aujourd'hui, parce que tout cela s'est fait en 30/40 ans en gros.

Le Portugal ? C'est quand même assez incroyable : le Portugal, jusqu'aux années 60/70 était le grand pourvoyeur avec les pays maghrébins de l'immigration en France, et aujourd'hui à Lisbonne, vous avez un journal en Ukrainien. Donc, vous imaginez, pour les portugais finalement une révolution assez rapide.

Il se passe la même chose en Allemagne, en l'Italie. On a beaucoup l'impression que les migrants modifient l'identité européenne : Alors simplement l'Europe, Il y a les discours, il y a les sentiments, et on arrive à des questions d'identité, aux questions d'histoire mais en même temps, il y a les intérêts et il y a les chiffres bruts. Alors, et l'Europe (là encore sauf la France) on découvre que l'Europe se caractérise tout simplement par un taux de natalité qui, vous le savez, est extrêmement faible. Cela dépend des pays, il faudrait regarder. Mais, à part l'Irlande et la France, tous les pays ont des taux de natalité qui n'assurent pas - et de loin - le renouvellement des générations. Donc ce sont des pays qui, objectivement, ont besoin d'immigration s'ils ne veulent pas perdre de la population.

Alors là je rappellerai un célèbre rapport de l'ONU (qui aurait pu attirer l'attention de certains d'entre vous lorsqu'il a été publié) en l'an 2000, repris ensuite par Kofi Annan dans des

discours où il a interpellé l'Europe là-dessus. Ce rapport de 2001 donne des chiffres, il extrapole simplement des courbes : alors, évidemment, on peut contester mais enfin en matière démographique les courbes sont assez fiables sur une durée et à 20/30/40 ans on peut faire des projections dont la marge d'erreur n'est pas considérable. Donc ce rapport a établi que l'Europe (encore une fois Russie comprise), si elle veut avoir en 2050 le même ratio entre actifs et inactifs qu'en 2000, devra accueillir 161 millions d'étrangers dont la moitié à peu près pour l'Europe des 15 (à l'époque on était 15).

Alors, on peut dire que c'est un objectif un peu ambitieux, que l'on va faire des gains de productivité et qu'on va allonger l'âge de la retraite, enfin bref, que l'on va se contenter d'un autre objectif plus modeste : ne pas perdre de population, avoir une population en 2050 qui soit de même niveau en chiffre absolu qu'en 2000Et bien, à ce moment là, en proportion on peut se contenter de 100 millions de migrants dont 47 pour l'Europe des 15.

Voilà ! Ce sont des données objectives que connaissent les responsables mais qui sont peu familières aux Français parce que précisément, grâce à un taux de natalité relativement satisfaisant, c'est moins vrai pour nous ; c'est vrai un peu mais à la marge ; C'est-à-dire, (d'après l'étude nationale de l'Institut Démographique ,l.I.N.E.D.) ce n'est que vers 2025 seulement que le « *solde migratoire* » (j'expliquerai cette notion tout à l'heure) sera plus important que le « *solde naturel* » pour la France alors que, pour l'Espagne et l'Italie, c'est déjà commencé depuis longtemps c'est-à-dire depuis 10 ans. Si l'Italie cessait l'immigration, elle n'aurait plus que 40 millions d'habitants en 2050. C'est l'immigration qui assure à un certain nombre de nos voisins un taux de population à peu près stable.

Voilà les chiffres exacts : l'Italie a 57 millions d'habitants en 2006, elle n'en aurait plus que 41 millions en 2050 (cela fait quand même beaucoup de perte). Ce n'est pas un phénomène qui ne concerne que l'Europe. Le même calcul a été fait pour le Japon qui lui aussi va perdre de la population sauf s'il ouvre ses frontières : il passerait de 127 millions à 105 en 2050.

Revenons en au cas particulier de la France. D'abord les données : « *les migrants* » sont aujourd'hui en France 5 millions (chiffre le plus couramment reçu) ; attention cela ne veut pas dire « *étrangers* » car parmi eux (vous vous rappelez la définition « *des migrants* » : ce n'est pas une définition juridique, c'est une définition de démographes et de sociologues : c'est « *quelqu'un qui habite en France maintenant mais qui est né étranger à l'étranger* ». Or, parmi eux, beaucoup sont devenus Français donc il y a beaucoup moins « *d'étrangers* » que cela. Il y a donc 5 millions de « *migrants* », (cela fait 8% de la population) et parmi eux 3,5 millions sont « *étrangers* ». : Il y en a donc, 1,5 million qui sont devenus Français soit par naturalisation soit par mariage.

C'est quand même assez important : de l'ordre de 100 à 150 000 « *migrants* » étrangers qui deviennent Français chaque année.

Il y a aussi la question de ceux qui « *ne sont pas migrants* » parce qu'ils sont nés en France mais qui sont, comme on dit, « *issus de l'immigration* » : nés en France, ils ne sont pas « *migrants* », ils n'entrent donc pas dans les 5 millions mais ils sont, pour la plupart, des « *étrangers à la naissance* » et, c'est seulement à l'âge de 18 ans qu'ils deviendront « *citoyens Français* » s'ils en font la demande et sauf s'ils récusent.

Il y a eu différentes époques par rapport à cela. Alors, sur ce chiffre de 5 millions « *de stock* », il y a un chiffre particulier « *de flux* » qui est celui des « *demandeurs d'asile* ». Je le mentionne au passage car il a été amplement commenté dans la presse il y a un mois : ce chiffre est sorti en avril 2009 : 47600 « *étrangers migrants* » sont venus l'année dernière en 2009 demander l'asile en France et on a souligné (et c'est d'ailleurs exact) que du coup, cela mettait la France au troisième rang mondial (et au premier rang Européen) en chiffres absolus des « *demandeurs d'asile* » pour l'année dernière.

Bien sûr, on peut être fier, mais ce sont « *des demandeurs* » et cela ne veut pas dire qu'ils vont le devenir. Et, si l'on fait en proportion de la population, on n'est plus qu'au huitième rang dans l'Union Européenne. Il y a eu des articles un peu cocorico que j'ai trouvés un peu déplacés. Ce chiffre nous met au 8^{ème} rang de l'union Européenne et au 11^{ème} rang de l'Europe géographique. Mais c'est vrai qu'à l'échelle du monde, en chiffres absolus, seule l'Afrique du Sud et les Etats-Unis ont reçu l'année dernière davantage de « *demandeurs d'asile* ».

Donc ces demandes sont en hausse en 2009 pour la 2^{ème} année consécutive mais elles avaient été beaucoup plus fortes vers 2001/2002 et elles sont retombées à un chiffre très bas : ce sont des chiffres qui fluctuent un peu en fonction de l'actualité internationale et politique puisque les grands fournisseurs de « *demandeurs d'asile* », dans un pays comme la France, ce sont l'Irak, la Somalie l'Erythrée ; il y a quelques années c'étaient les Tchétchènes, les Russes..., l'Afghanistan, les Kosovars, les Sri lankais, les Arméniens, les Congolais de RDC...

Alors, pour revenir à la question « *des stocks* » (j'espère que je ne vous abrutis pas trop avec les chiffres (c'est quand même utile), les personnes qui ont « *obtenu l'asile* » , le « *stock* » des personnes vivant en France avec « *le statut de réfugié* », est de 152 442 : je rappelle que nous sommes 63 millions de « *citoyens Français* » donc là encore il faut regarder les proportions ; les nationalités d'origine qui arrivent en tête sont les Sri Lankais, les Cambodgiens, les Turcs , les Congolais, les Vietnamiens et la génération de Russie.

Là encore, je dis pour la France, ce que je disais tout à l'heure de manière plus générale : la composition de la « *population migrante* » se rapproche de plus en plus de la composition de la population Française lambda, ce qui n'était pas le cas dans les années 1970. La pyramide des âges est certes beaucoup plus jeune, elle tend à se rapprocher de celle des Français de France.

Un fait est souvent mis en avant par la presse ou par certaines campagnes, c'est la grande fécondité des « *femmes migrantes* » ce qui est vrai pour la « *première génération* » mais ne l'est pratiquement plus pour la deuxième : on constate que dès « *la deuxième génération* », le taux de fécondité des femmes se rapproche de celui des Françaises ; et comme en proportion par rapport aux 63 millions de citoyens Français elles sont quand même peu nombreuses (8% de la population) cela joue finalement assez peu sur « *le taux de fécondité global* ». Les gens qui vous disent « *si on a 2% c'est grâce aux femmes étrangères* » ce n'est pas vrai : les calculs de l'Ined montrent que s'il n'y avait pas les femmes étrangères, on serait à 1,9%, donc cela joue pour 0,1 / 0,2%.

Je poursuis un peu avec des questions de chiffres et puis après on passera à d'autres sujets. Il y a un chiffre qu'il est absolument capital de connaître, c'est la question du « *solde migratoire* ». On a parlé du « *stock* » (5 millions) , et finalement j'ai parlé des « *demandeurs d'asile* » qui sont de petite proportion... mais finalement , combien de personnes s'installent en France chaque année ? De combien de personnes « *migrantes* » la population Française augmente-t-elle chaque année ?

La démographie a une notion simple qui s'appelle « *le solde migratoire* » : c'est la différence entre ceux qui rentrent et ceux qui sortent (parce qu'il y en a qui repartent). Et **c'est cela le chiffre important** à considérer. L'INED, dans un livre que je vous recommande (et qui date de 2006) , dont les chiffres sont parus dans le livre de François Héran intitulé « *le temps des immigrés* » estime que **100 000** c'est le grand maximum. François Héran, quant à lui, arrive plutôt à 70 000 d'après ses calculs ; et il dit : « *bon, on va se donner une marge d'erreur, on va compter les sans papiers, les clandestins,...on va se donner aussi une marge pour satisfaire ceux qui disent « vous minimisez toujours les chiffres* ». Donc, il admet, pour que l'on puisse dire que le « *solde migratoire* » annuel en France est de + **100000 personnes**.

Ce qui est, par contre, absolument inconnu des Français, (de la plupart d'entre nous), c'est que ce solde, en proportion (et pas en chiffres absous) de la population, est le plus faible d'Europe et que la France est, de tous les pays d'Europe, celui qui accueille le moins.

Alors, les campagnes de presse et autres, je ne comprends pas comment elles peuvent affirmer : « *c'est dans les chiffres de l'INED !* ».

Et, quand je dis « *de tous les pays d'Europe* », je ne suis pas allé voir en Lituanie...disons : « *dans tous les grands pays d'Europe, c'est en France que le « solde migratoire », en proportion de la population, est le plus faible* ».

Cela s'explique puisque l'on fait des enfants, Dieu merci ; mais nos voisins Italiens avaient ? il y a encore quelques années, (c'était avant la crise), un « *solde migratoire* » qui était 10 fois supérieur au nôtre. La zone Euro avait « *un solde migratoire* » qui était 5 fois, celui de la France. Autre chose, c'est une tendance relativement récente : le solde migratoire en France a été important jusqu'aux années 70/80 et il n'a baissé que depuis. Si l'on prend la décennie 55/65 (sans compter les rapatriés d'Algérie qui appartiennent à une catégorie tout à fait à part), le « *solde migratoire* », à l'époque, était de **2,7 pour mille** alors que maintenant il est de **1,6 pour mille**.

Donc on peut résumer ces données chiffrées pour la France : « *les grands flux d'immigration ? C'est ailleurs et c'était hier et ce n'est pas aujourd'hui* ».

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de questions qui se posent vis-à-vis de l'immigration ! En Seine Saint Denis, je le vois bien, mais en général, c'est plutôt la gestion des générations suivantes.

On n'a pas tellement de problèmes avec « *les primo arrivants* » (enfin des problèmes quantitatifs comme je viens de le dire). Mais c'est vrai que la France est un vieux pays d'immigration, qui a intégré relativement bien ou mal selon les historiens de l'immigration (vous avez des bouquins passionnats là-dessus, Gérard Noiriel notamment, je vous le conseille : « *Le Creuset français* »).

Mais, il est sûr que l'on a accueilli beaucoup dans les années 60/70 et 50/60 puis, on a fermé au milieu des années 70.

On a accueilli beaucoup pour reconstruire. Pendant les 30 glorieuses, on allait les chercher, « *filières organisées* » par les employeurs. Donc cela a fait du monde.

Lorsqu'en 74, on a fermé l'immigration de travail, l'idée qu'il y avait dans les têtes des dirigeants, c'était « *ils vont repartir chez eux* ».

Puisqu'ils étaient venus pour vivre ici, gagner un peu d'argent et rentrer chez eux, on leur dit « *maintenant, c'est fini, on n'a plus besoin de vous* » ; ils vont donc repartir chez eux !

Et bien non, ce n'est pas ce qui s'est passé ! Non seulement ils sont restés, mais ils ont fait venir leur famille !

C'est-à-dire que le paradoxe d'une mesure « *à priori* » de fermeture, a été une des sources principales de la poursuite du mouvement d'immigration par le biais du « *regroupement familial* » qui, comme vous le savez, est un droit.

Même si on a mis beaucoup de bâtons dans les roues pour l'exercice de ce droit, (surtout depuis une dizaine d'années) - et ça continue- le regroupement familial est devenu une réalité importante.

Comme c'était des personnes vivant pauvrement, (je ne dirais pas qu'ils ont été parqués, parce que cela n'a pas été prémedité mais...) ils se sont trouvés dans les banlieues.

Donc, partaient ceux qui pouvaient partir c'est-à-dire évidemment « *les français d'origine* », ceux qui le pouvaient, en tout cas !

On a ainsi créé ces « quartiers à problèmes », (comme on dit), « ces quartiers sensibles » où on pouvait avoir dans une école, jusqu'à 90 ou 95% d'enfants, qui n'étaient pas « d'origine française ».

Vous voyez, « **le problème d'intégration** », c'est là qu'il se pose : l'école, l'emploi, la discrimination, le chômage, l'habitat.... c'est tout cela qui fait problème... mais cela ne concerne pas ceux qui viennent d'arriver... que peu ».

Je crois que c'est important de le signaler ! Cela a été signalé d'ailleurs dans un rapport de la Cour des Comptes qui faisait la comparaison entre les dépenses de l'Etat pour contrôler les frontières et les dépenses de l'Etat pour l'intégration de ceux qui sont déjà là. Ce rapport estimait, (c'est un rapport de 2004), que les choix n'allait pas forcément là où il faudrait : et cela traîne !

Juste encore un chiffre sur « **la composition actuelle de la population française** » :

Est-ce que vous savez que là encore il y a une originalité de la France, des chiffres que vous ne retrouvez nulle part ailleurs en Europe ?

Un français sur quatre (pas tout à fait, c'est 22,5%) a au moins un de ses grands-parents qui est né étranger (et un sur trois, si on considère les arrière-grands-parents).

Donc, c'est une réalité absolument spécifique à la France que vous ne retrouvez nulle part ailleurs dans le monde !

On a vraiment une population qui a été construite- en grande partie- par un siècle et demi, (je dis « en partie » parce qu'on a 8 arrière-grands-parents et, s'il y en a « un », il y en a quand même « 7 autres » qui venaient d'ailleurs) ; d'accord, mais enfin, quand même, vous voyez **c'est une composante de la culture française**.

On a beaucoup parlé de « **l'identité française** » : S'il y a un trait de « **l'identité française** » qui nous distingue des Italiens, des Espagnols, des Suisses, des Belges et des Anglais, c'est cela. Ces chiffres là, vous ne les trouverez nulle part ailleurs chez nos voisins.

Alors revenons à des questions un peu plus géopolitiques de solidarité à l'échelle de la mondialisation, à **l'échelle mondiale, pourquoi les migrations** ? Pourquoi les gens bougent ? Vous savez, spontanément, on a plutôt tendance à rester chez soi quand on a le choix. Il y a une première raison, (qui est souvent rappelée par Catherine Wihtold de Wenden) et dont nous n'avons pas suffisamment conscience c'est qu'il s'est passé, en 1989, quelque chose d'important : c'est la fin des régimes qui enfermaient les gens chez eux.

Ce n'est pas tout à fait fini, il reste encore la Corée du Nord, Cuba et la Birmanie. Pour la Chine, ce n'est pas très facile de sortir, mais on peut. Mais disons que le droit de sortir de chez soi est devenu un droit universel alors que, jusqu'en 1989, c'étaient « les murs », les « rideaux de fer » et autres...

Donc, généralisation des passeports et mise en œuvre d'un droit de l'homme inscrit dans l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de 1948 qui dit : « *chacun a le droit de quitter un pays, y compris le sien, et d'y revenir* ». Un état n'a pas le droit d'empêcher ses citoyens d'aller voir ailleurs s'ils le peuvent.

Le problème, c'est que s'il y a un « *droit de sortie* », c'est qu'il y a « *le droit d'être reçu ailleurs* » : Et bien non ! C'est là qu'on a tout faux avec nos raisonnements cartésiens. La personne humaine a « *le droit de sortie* : c'est un droit reconnu, un droit de l'homme... mais vous avez le « *droit d'entrée* » qui est régulé par la souveraineté des états. Cela est à la source de beaucoup de « *clashes* », à la source d'un dysfonctionnement général : les gens sortent mais, pour arriver quelque part, il faut qu'ils obtiennent l'autorisation de l'Etat en question ; ou alors ; ils entrent « *clandestinement* », mais cela est beaucoup moins le cas qu'on ne le dit.

Ceux qu'on appelle *les « sans papiers »* (qui sont nombreux), ne sont pas forcément des gens qui sont entrés « *clandestinement* », contrairement à ce qu'on croit parfois.

Ce sont des gens qui sont entrés avec des papiers, mais qui sont restés au-delà de la date de péremption de leur titre de séjour. Ils sont entrés comme « *étudiants* », « *touristes* », pour telle ou telle raison valable et puis ils ont préféré *rester*. C'est très net pour *les étudiants*. A l'université de Saint Denis j'en connais pas mal : il y en a beaucoup qui sont venus pour faire des études et qui avaient l'intention de rentrer, et puis voilà, ça traîne, cela ne va pas bien au pays, on tombe amoureux d'un français ou d'une française et *on décide de rester*. Cela n'est pas prévu par les lois, donc source de bien des problèmes aussi.

Les moyens de transport se sont beaucoup développés aussi. Il faut savoir qu'il y a 800 millions de personnes chaque année qui franchissent une frontière : à l'occasion de « *tourisme* », « *voyages d'entreprises* », de « *boulot* » ou autres... ; donc, c'est assez difficile de contrôler les frontières. Vous avez aussi, bien sûr, la poursuite des conflits armés que j'ai mentionnés tout à l'heure, mais ce n'est pas pour rien que les grandes sources de réfugiés ou de demandeurs d'asile ça a été les Tchétchènes, les Afghans, les Irakiens, les Somaliens.

Il y a une raison dont on parle beaucoup mais dont les évaluations quantitatives sont peu fiables pour le moment, ce sont *les réfugiés environnementaux*.

C'est sûr qu'il va y en avoir ; ça commence, mais de quelle ampleur cela va être ? C'est difficile à dire : des gens qui vont quitter leur terre parce que la terre sera devenue invivable chez eux : soit parce qu'elle sera envahie par l'eau, (c'est le cas dans quelques régions du Bangladesh ou dans des îles du Pacifique), soit en raison de la sécheresse dans le Sahel.

Il faut savoir qu'il y a, aussi, des facteurs économiques importants derrière les migrations : il y a bien sûr toute « *l'économie noire* » autour des « *mafieux* », des « *passeurs* ». Certains disent que, maintenant après la drogue et les armes, *les trafics de personnes* sont devenues le troisième grand marché « *d'argent sale* » dans le monde, « *d'argent mafieux* ». Mais, même des transferts tout à fait légaux (et importants, pour certains pays, afin de recevoir des devises de ceux qui sont à l'étranger), c'est devenu un enjeu économique. On cite souvent le cas des Philippines, c'est devenu une politique officielle. Les Philippines favorisent l'exportation de la « *force de travail* ». On me racontait par exemple qu'aux Philippines il y a des écoles d'infirmières qui forment les jeunes Philippines qui veulent être infirmière, directement sur les programmes et les concours de l'Angleterre et des Etats-Unis. Elles ne sont pas formées pour les Philippines, elles sont formées en vue de... et c'est organisé par l'Etat. Un Philippin sur 11 vit à l'étranger !

Puis il y a la fameuse *question du « mal développement »*.

Alors là, je pense que c'est une des questions où l'opinion publique a des idées qui courent qui sont les plus fausses par rapport aux rapports officiels des personnes qui travaillent la question

C'est l'idée que ce serait « *la misère du monde* » qui arriverait chez nous. Avouez qu'on l'entend beaucoup et peut-être dans nos têtes : et bien c'est faux ! La « *misère du monde* », elle reste chez elle, parce que les misérables ils ne peuvent pas bouger. Ils peuvent, à la rigueur, bouger de quelques dizaines ou centaines de kilomètres, à la rigueur émigrer dans le pays d'à côté. Mais ceux qui font de la migration internationale vers les pays riches, ce sont ceux qui, dans leur pays, (je ne dirais pas que ce sont « une élite », parce que ceux-là ne posent pas de problèmes), ce sont ceux qui commencent à sortir de la pauvreté, qui ont déjà un petit bagage, qui ont été un peu à l'école, qui savent baragouiner un peu de français, de l'anglais, se débrouiller, une langue internationale, qui ont des débuts de réseaux, qui ont déjà accumulé un petit pécule parce que « *c'est cher* », qui ont des solidarités, qui savent manier

un peu les médias etc.... ce sont, ces gens là, qui bougent. Ce ne sont pas les plus pauvres ! Alors, l'identification avec les plus pauvres, une fois arrivés chez nous, elle est tout à fait explicable.

Une fois arrivés chez nous, vues les conditions dans lesquelles la plupart d'entre eux sont reçus et vues les conditions de leur voyage où ils ont en général tout perdu, (justement pris par les passeurs ou autres), ils vivent misérablement parmi nous. Parmi nous, il faut dire tout au moins pour les premières années de leur séjour, ils vivent dans ce qu'on peut appeler la pauvreté, la grande pauvreté, l'exclusion, etc.... Mais je crois que c'est important de rectifier l'idée que nous avons en ce qui concerne les causes du départ : « *Ce n'est pas le mal développement qui est cause du départ* » et je vous cite Bertrand Vadigue (?), (un grand spécialiste de ces réflexions sur la mondialisation) : « *Ce n'est pas le mal développement, c'est le différentiel de développement* ».

C'est-à-dire des personnes qui ont un début de développement chez eux, mais aucune perspective d'avenir parce que, vu l'état de l'économie, vu le système politique dans lequel ils sont, vu que peut-être ils ne font pas partie de la bonne ethnique pour avoir une promotion, ils ne sont pas de l'ethnique du président dans certains pays africains etc.... Ils voient « le développement » (parce que l'information circule, la télé, Internet), ils voient ce qu'il y a chez nous, ils ont des images. C'est « **ce différentiel** » qui constitue une pression à la migration tout à fait considérable. Alors pourquoi c'est important à savoir ? C'est parce que cela va à l'encontre d'une idée un peu simpliste que l'on répète un peu partout : c'est que « **la solution pour enrayer l'immigration, c'est le développement des pays pauvres** ». Bien sûr, c'est vrai, à long terme : si le Mali avait le niveau de vie de l'Espagne ou de l'Italie, évidemment il n'y aurait pas les mêmes flux migratoires entre le Mali et l'Italie mais ça, c'est dans 50/60 ans, si cela arrive. Mais, dans les débuts, un début de développement augmente la migration plutôt qu'elle ne la diminue ; toutes les études vont dans ce sens là. Peut-être certains d'entre vous sont étonnés de cette conclusion paradoxale mais aider un pays à sortir de la grande pauvreté, à se développer un peu, ce n'est pas tarir les flux d'émigrants qu'il envoie, c'est au contraire les augmenter. Cela veut dire que le développement reste une tache de solidarité importante mais surtout n'en faisons pas la solution à un problème que serait la migration.

Je passe rapidement en revue des tas de choses qu'on aurait pu dire : je n'ai pas traité l'aspect éthique et chrétien ce soir, pourtant l'Eglise parle là-dessus... Les quatre grands débats en ce moment dans un pays comme le nôtre, c'est **la question de l'intégration plus que la question de l'accueil**. Est-ce qu'on n'a pas mis la priorité du côté du contrôle des frontières, de la fermeture ...en France mais plus encore en Europe alors que les vrais défis (mais ils sont énormes, je n'ai pas de solution, mais on peut les répertorier), ce sont ceux que j'évoquais tout à l'heure : ces quartiers sensibles, la discrimination, le chômage des jeunes, l'échec scolaire, le manque de mixité sociale et ethnique et comment s'intégrer quand on a grandi avec uniquement des gens de sa propre communauté ? On parle de « plan Marshall » pour les banlieues...on parle, on parle, mais sur le terrain on ne voit pas grand-chose. Est-ce qu'on a mis les priorités là où il faut ?

Deuxièmement, il y a cette fameuse **question de « l'immigration choisie »**. Choisir nos émigrés. Vous savez qu'après la fermeture de 1974, la France depuis 2006 a ré ouvert, officiellement, l'immigration de travail mais uniquement pour des catégories extrêmement limitées : « **les élites** », un peu, avec la fameuse carte « *compétences et talents* », qui concerne quelques milliers de personnes par an parce qu'il y a besoin de monde, mais ailleurs : dans le bâtiment, les restaurants... J'entendais encore hier quelqu'un qui travaillait dans le bâtiment et qui disait : « *je n'arrive pas à recruter* » ; malgré le chômage, il n'y arrive pas parce que les mesures prises depuis un an ou deux ferment, contrôlent davantage....Il y a donc besoin de

main d'œuvre dans certains secteurs de l'économie ! L'hôtellerie c'est connu ! ...Est-ce que l'on fait notre choix sur de bons critères ? Et puis, plus profondément, et c'est là que l'on peut réfléchir en éthicien, en moraliste. Est-ce que vraiment c'est l'intérêt national qui doit primer ? Est-ce l'intérêt de la personne, l'intérêt de son pays ? C'est toute la question des cerveaux qui est derrière. Ce n'est pas simple à trancher cette question. Ou bien on ouvre les frontières ou bien, si on ne les ouvre pas, on filtre et sur quels critères on filtre. *C'est une question politique et éthique.* Alors, ceux qu'on filtre et qu'on estime ne pas pouvoir recevoir (et qui sont déjà là), cela fait des « sans-papiers » !

Les « **sans-papiers** », comme je vous le disais ne sont pas des clandestins, ce sont dans leur très grande majorité des personnes qui sont rentrées normalement et qui sont devenues sans-papiers : en fait elles ont des papiers mais des papiers périmés, des papiers « faux ». **On les estime en France entre 200 000 et 400 000.** Le terme technique, c'est « *en situation de séjour irrégulière* ».

« **Sans papier** », c'est un terme de journaliste qui n'est pas très joli. Mais beaucoup d'entre eux travaillent, payent des impôts, scolarisent leurs enfants, ont droit à la couverture médicale universelle. C'est un statut extrêmement bizarre où ces personnes peuvent être arrêtées et expulsées moyennant une procédure en passant par des centres de rétention administrative....mais en même temps sont intégrées de fait (et non de droit) à la vie économique et sociale du pays : **c'est intolérable et c'est une des questions sur lesquelles l'Eglise a parlé assez fermement.**

Je signale une chose, assez étonnante, qui nous amènerait à un débat sur un terrain politique au sens où l'immigration et toutes les questions abordées ce soir le sont rarement sereinement : car elles sont toujours instrumentalisées politiquement....

Je prends, comme exemple, la loi de 2006 - dite loi Ceseda (Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et Droit d'Accueil) - qui, à propos des sans-papiers, a fermé une des possibilités qui existait avant 2006 : un « *sans papier* » qui pouvait faire la preuve qu'il était depuis 10 ans en France, avait une possibilité de régularisation quasiment automatique. Cette possibilité a été supprimée par la loi de 2006. Maintenant un « *sans- papier* », même s'il est là depuis 15 ou 20 ans n'a plus cet horizon.

Il y a 15 jours, j'ai reçu un mail racontant cette histoire d'un citoyen Congolais qui était en France depuis 21 ans et qu'on allait expulser. Je ne sais pas si cela s'est fait, cela a suscité un tel tollé ! Pourquoi je parle de cela ? C'est que souvent on s'abrite derrière l'opinion publique : Or, il y a un sondage de décembre 2005 (je ne sais pas ce que valent les sondages mais quand même le chiffre est significatif) : 76% des Français en 2005 sont favorables à une régularisation des « *sans-papiers* » qui sont dans une situation stable (c'est-à-dire 5 ans de résidence). Les ¾ des Français estiment que quelqu'un qui est resté 5 ans, qui a créé des liens, qui a été bien intégré, qui a ses enfants à l'école etc. : « **Eh bien allons y, régularisons-le** » !

Malgré cela, l'année d'après, on supprime ! Il y a des choses qui doivent avoir leurs raisons mais qui me paraissent un peu obscures.

Et la dernière question (et je terminerai par là et je ne ferai pas de conclusion du coup) , c'est **la question « du droit d'asile ».**

Est-ce que vous avez vu le film « Les arrivants » ?

Je vous le recommande, c'est formidable, il est sorti il y a environ 3 semaines : Quand on a fermé « *l'immigration au travail* » dans les années 70, il ne restait plus que 2 portes d'entrée légales : le « *regroupement familial* » (dont j'ai déjà parlé) et puis la « *demande d'asile* ». Alors, c'est vrai que beaucoup de gens ont tenté la « *demande d'asile* » alors qu'ils n'entraient pas dans la catégorie de la Convention de Genève de 1951. Mais du coup, le soupçon s'est porté pratiquement sur tous « *les demandeurs d'asile* ».

Maintenant, il y a une sorte de soupçon à priori que toute personne qui demande l'asile est un tricheur qui est en train de contourner la loi...Et, comme on l'a vu dans les chiffres, l'acceptation du « *statut de réfugié* » est tombée très bas (en France, il reste quand même autour de 20 à 25% selon les années - (car il y a des Cours d'Appel qui rectifient les jugements en 1^{ère} instance) - mais en Grèce c'est 0,1% !

Il y a des choses extrêmement injustes au niveau de l'Europe parce que selon que vous arrivez par la Grèce ou par la Suède, vous avez 0,1% ou 40% de chances d'obtenir le « *statut de réfugié* », tout cela à partir d'une même situation de départ. Vous êtes Irakien, vous avez subi les mêmes choses, ou Afghan, vous racontez votre histoire à Athènes ou vous la racontez à Stockholm...vous voyez qu'il y a quelque chose qui, au niveau Européen, pose beaucoup de problèmes et il y a aussi là des enjeux éthiques et politiques importants.

Voilà je m'arrête là pour laisser du temps aux questions.

Questions

Q : Justement, Christian, pour lancer le débat, merci de tous ces apports, pour moi j'ai appris beaucoup de choses et cela bat en brèche un certain nombre d'idées reçues, notamment celles manipulées ou utilisées par un certain nombre de formations politiques : « *à quelle question de solidarité nous renvoie la question de l'immigration ?* »

Christian Mellon :

Justement c'est de savoir quelle est la dimension de cette solidarité ? Est-ce que nous avons le souci de faire corps, uniquement, avec ceux avec qui je suis bien ou bien est-ce que la question est mondiale ? Est-ce qu'il y a prise en compte du fait que tous ces flux (qui encore une fois sont considérables et c'est un problème sinon quantitatif du moins qualitatif) ce sont des questions à traiter à l'échelle mondiale.

Je suis frappé, en ce moment, de voir que le thème de « *frontières ouvertes* », (ouverture des frontières) qui, il y a 15 ou 20 ans (ou même seulement 10 ans) était un thème qui passait comme complètement utopique et revendiqué par « *l'extrême gauche* » d'une part et par « *des gens particulièrement généreux, idéalistes* », d'autre part :[« *ouvrons les frontières et tout ira bien* »], cette idée là, maintenant, fait l'objet d'études à l'ONU, à l'UNESCO et est reprise par des organismes et des experts respectables.

Le Quai d'Orsay a commandité une étude, il y a 3 ans/4ans, à un certain nombre d'universitaires français qui a été publiée à « *La Découverte* » sous le titre « *Pour un nouveau regard sur l'immigration* » qui se conclue sur l'idée, non pas de l'ouverture totale des frontières, mais l'idée d'une « *gouvernance mondiale des migrations* ». C'est-à-dire, si on arrivait à mettre de la régulation là-dedans à l'échelle de la planète, un peu comme ils sont en train de faire pour le changement climatique (enfin le précédent du changement climatique n'incite pas à l'optimisme), quelque chose de cet ordre là, une sorte d'*« ONU des migrations* », finalement tout le monde s'en trouverait bien.

Parce qu'il faut voir qu'il y a un coût énorme à ces politiques de contrôles des frontières. On va bientôt voir les chiffres, parce qu'il y a des commissions qui sont mises en place mais ce sont des milliards d'euros qui sont dépensés en politique de contrôle des frontières.

Dans le « Journal de la Paix », qui est le journal du mouvement Pax Christi (qui vient de sortir ces jours-ci un dossier sur l'immigration), vous avez un article d'un certain Antoine

Pécoud de la CFDT où il présente des arguments et des facteurs en faveur de « *l'ouverture des frontières* ». (Antoine Pécoud est chercheur à l'UNESCO).

Le coût des politiques de contrôle de l'immigration dans les 25 pays les plus riches serait de 25 à 32 milliards de dollars par an. Ces dépenses sont-elles justifiées quand on sait que les états dépensent annuellement entre 40 et 60 milliards de dollars pour le développement ? : 40 et 60 milliards de dollars pour le développement ? 25 à 32 milliards de dollars pour toutes les politiques de contrôle des frontières ?

Alors c'est un pari, (et je comprends qu'on puisse avoir des opinions diverses là-dessus), mais A.Pécoud fait remarquer que lorsqu'on a ouvert les frontières, à l'intérieur de l'Union Européenne, il y a toujours eu des Cassandre disant : « *voilà, cela va être la catastrophe, les gens de l'Est vont se ruer à l'ouest* ».

Mais cela ne s'est pas produit : il y a eu des mouvements, oui ! Mais pas des invasions ! Donc voilà la grande notion qui monte en ce moment dans les débats : c'est « **la notion de mobilité** ».

C'est à dire que, finalement, ce n'est pas tellement la question de « *migrer* », les gens ont plutôt envie de rentrer chez eux Mais c'est de pouvoir « *bouger : venir passer 5 ou 6 ans* » puis retourner dans leur pays, puis aller ailleurs, voilà : « *c'est la notion de mobilité* ».

Un des auteurs dans un numéro de « Projet », qui est intervenu aux Semaines Sociales dans l'atelier « *migrations* » l'année dernière, Yannick Blanc,(et qui sera un intervenant aux prochaines Semaines Sociales), un ancien Secrétaire Général à la Préfecture de Police de Paris, nous faisait remarquer que, tous les cas de gens qui sont régularisés et qui ont galéré, qui ont mis 5 ans, 8 ans pour obtenir des papiers, et qui finissent par les obtenir, la première chose qu'ils font : ils retournent au pays, parce qu'ils savent qu'ils peuvent revenir : Ils ont les papiers ! C'est le fait d'être sans papiers qui fait que vous restez sur place !

De même qu'en 1974, c'est parce qu'on a fermé les frontières qu'on a fait venir les familles. Rien que d'un point de vue « *real politique* », le dossier est beaucoup plus complexe que ce dont on nous parle.

Q : A propos des « *sans papiers* », les conditions de « *détention* » qui sont devenues même des conditions de « *détenzione* » souvent et d'expulsion, conditions qui se sont durcies quand même ces dernières années, pourriez-vous évoquer en quelques mots une action qui a été lancée par les franciscains de Toulouse, sous la forme des « *Cercles de Silence* » qui ne sont d'ailleurs pas ouverts qu'à des chrétiens mais aussi à d'autres personnes ?

Christian Mellon :

Les « *Cercles de Silence* » au sens très précis du terme au début, ont tout d'abord pour objectif la protestation silencieuse et non violente et la sensibilisation sur la question des « *Centres de Rétentions Administratives, les CRA* ».

Ces lieux,(je le rappelle pour ceux qui l'apprennent), où sont retenus - je crois qu'on peut dire « *détenus* » (puisque ils ne peuvent pas sortir, ils ne sont pas libres) -, les personnes en attente d'expulsion pour une durée qui en France est pour le moment limitée à 32 jours. Le projet de loi en discussion en ce moment pourrait porter cette durée à 42 jours. Cela dit, dans certains pays d'Europe cela peut aller jusqu'à 16 mois. C'est « *la fameuse directive de la honte* ».

La France n'est pas la pire, sur bien des aspects d'ailleurs. Il faut balayer devant sa porte mais en même temps il ne faut pas méconnaître la plus grande dureté de certaines législations chez nos voisins, et la différence des opinions publiques. La France est parmi les pays,

(probablement pour la raison que je vous disais tout à l'heure), en Europe un des pays de la plus grande tolérance à la différence.

Plus grande tolérance par exemple, en ce qui concerne le secteur familial, où votre fils ou votre fille épouse un « non français »...: ce sont toujours des chiffres très bas, mais ils sont quand même toujours plus forts en France que partout ailleurs, et ils sont en augmentation par rapport à il y a 20 ans.

Alors, par rapport aux conditions de « *détention* » dans les « *Centres de Rétention Administrative* », il y a déjà 2 ans et demi, bientôt 3 ans, les franciscains de Toulouse, (Alain Richard et sa communauté de franciscains de Toulouse) a eu l'idée d'une protestation relativement simple qui peut paraître un peu utopique parce qu'on ne fait rien : on reste une heure en cercle, en silence, sur une place publique. Le fait qu'on est en silence, cela permet à ceux qui sont croyants de prier (c'est clair pour les Franciscains) mais cela permet à tout le monde de rejoindre aussi, quelles que soient ses croyances et il n'y a pas de slogans, d'aspect politique...On interpelle la conscience des passants et cette forme de contestation, à la grande surprise de ses promoteurs existe dans 140 villes de France, une heure par mois ; moi je suis à Saint-Denis mais, à Paris, je pense que c'est toujours au Palais Royal, chaque troisième vendredi du mois de 18h30 à 19h30.

Q : Ce n'est pas une question, c'est plutôt un commentaire : c'est la solidarité au ras des pâquerettes si je puis dire. Je fais partie d'une association qui s'appelle « *Solidarité Migrants Rueil* » et finalement je me demande si la *solidarité* ce n'est pas d'abord de « *changer de regard* ».

Je vais vous raconter une petite histoire : quand j'ai commencé à faire de l'accompagnement scolaire à « *Solidarité Migrants* » (puisque c'est une des choses que nous faisons dans les familles... on suit les jeunes), les premières fois où je suis allé au quartier de la Fouilleuse, j'avais tellement entendu dire « *c'est un quartier difficile, c'est ceci, c'est cela* » que les premières fois où j'y suis allé je n'étais pas si tranquille : je me demandais comment j'allais être reçu, quand j'allais sonner chez la famille. Et puis je me suis rendu compte que je rencontrais des gens tout à fait normaux qui, à l'occasion, disaient bonjour et qui me tenaient la porte quand je suis arrivé ; qui plus est j'ai découvert des gens avec une très grande solidarité (par exemple à l'occasion d'un deuil ils se sont cotisés pour que le corps puisse repartir), des gens qui sont courageux : il y a une Philippine qui a pu repartir chez elle en 2007 parce qu'elle avait obtenu des papiers, elle avait laissé 2 enfants de 1 an ½ et 3 ans et les a retrouvés 12 ans après : je ne suis pas sûr que nous, Français de souche, bien installés, on aurait su faire face à ce type de situation avec le même courage.

Et puis je voudrais citer un témoignage : il y a eu un débat sur « *l'identité nationale* », on en a pas mal parlé, il y a quand même eu des manifestations ; en particulier, le préfet des Hauts de Seine a organisé en janvier une réunion où ont été invités un certain nombre de représentants d'associations et j'ai un ami qui y était et qui m'a fait ce compte rendu que je vous lis : « *la plupart des participants semblaient être musulmans, j'ai répertorié une vingtaine d'interventions dont la plupart tournaient autour de la non reconnaissance par de nombreux non musulmans de la citoyenneté musulmane ; j'ai senti une grande souffrance de la part de nombreux intervenants à cause de ce rejet : il semble que pour beaucoup c'est le regard des autres qui définit, accepte ou rejette leur citoyenneté*

Christian Mellon :

Merci ! Le *regard* et le mot *reconnaissance* m'ont beaucoup frappé car c'est un thème qui est en train de monter je trouve. Un certain nombre de sociologues expliquent aujourd'hui que

la question sociale tourne souvent sur la redistribution des ressources alors que c'est beaucoup plus une question de reconnaissance. J'étais déjà en Seine Saint Denis au moment où il y a eu les fameuses émeutes de banlieue en 2005 et j'ai été frappé de voir que dans les commentaires et les discours qu'il y avait autour, il n'était finalement que très peu question d'amélioration, de salaire ... Il était question de **respect**, c'était le mot qui revenait le plus souvent : « **on nous manque de respect** », « **nous ne sommes pas respectés** ». Je crois (et cela rejoint « **la question du regard** », qu'il y a énormément à faire dans notre société sur cet aspect là. Je n'ai pas de solution. Je crois qu'on respecte les gens qu'on connaît. Ce **manque de reconnaissance**, ce **manque de respect** a beaucoup à faire avec ce que l'on appelle **la ghettoïsation de la société**. Et là, je ne parle pas de ghettos ethniques etc.... comme il peut y en avoir en Angleterre et aux Etats-Unis mais pas trop en France mais **de ghetto des riches** : vous avez des riches qui ne rencontrent que des riches et des super riches qui ne rencontrent que des super riches. Je ne sais pas si on en a suffisamment conscience, mais dans notre société on vit entre soi ; on communique beaucoup par mail, par Internet ... donc on a l'impression de communiquer avec tout le monde mais en réalité c'est avec les gens que l'on connaît, avec lesquels on est en relation...**on est vraiment dans une logique de ségrégation**. Je n'irai pas jusqu'au mot *apartheid* quand même car il y aurait une connotation légale qui Dieu merci n'existe pas en terme de revendication des droits etc... il n'y a pas à se plaindre, mais en terme de fonctionnement social. Il y a des tas de gens qui n'ont jamais mis les pieds dans une cité de Seine Saint Denis rien que pour aller voir parce qu'ils ont peur ou ne connaissent personne. Même dans notre Eglise, allez une fois à la messe à la cathédrale de Saint Denis, c'est merveilleux, vous avez les tombeaux des rois mais vous avez une assistance qui est black à 75%. Heureusement qu'ils sont là, sinon l'Eglise ne vivrait plus dans un certain nombre de quartiers. Alors, voilà, **vous parlez en terme de se connaître, vous parlez de l'aide scolaire, des associations : c'est absolument capital, ce n'est pas uniquement une idée large, c'est vraiment un enjeu social fondamental**. C'est de la solidarité. **On fait corps** ou alors ce sont des corps étrangers, alors disons-le tout de suite, bâtissons des murs ; mais si on fait corps, alors la solidarité c'est de s'intéresser à ce qui se passe et de dire voilà c'est notre pays, notre peuple : ils sont étrangers pour le moment mais leurs enfants sont Français, enfin c'est nous.

Q : Pour moi c'est une question aussi un peu au ras des pâquerettes : on dit (la rumeur court) que les migrants bénéficient d'une large part de l'aide sociale et d'ailleurs un certain nombre de migrants eux-mêmes le reconnaissent : « en France je bénéficie d'aides dont je ne pourrais pas bénéficier dans mon pays, cela n'existe pas ». **A-t-on évalué le coût de cette aide si elle existe et le rapport entre ce que cela coûte et ce que les migrants « rapportent** ». Ils travaillent, ils payent des impôts ou du moins une partie d'entre eux, pas forcément ceux qu'on aide. A-t-on une idée un peu plus juste que celle de : les migrants nous coûtent en aide sociale ou au contraire on ne fait rien pour eux et on les laisse tomber ? Où se situe la vérité si possible, s'il y en a une là ?

Christian Mellon :

La première chose à dire c'est que les migrants ne bénéficient d'aucune aide sociale qui leur soit propre. Ils bénéficient des aides sociales prévues pour la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent. C'est-à-dire que quelqu'un qui est d'origine française, franco-française comme on dit, et qui a le même niveau de revenus, le même niveau de chauffage, bénéficie exactement des mêmes. Parce que quelquefois vous entendez des rumeurs comme vous dites,

ou parfois qui diraient qu'il y aurait des priviléges. Le fait de ne pas être français vous donnerait des avantages supplémentaires. Alors là, franchement...Alors ensuite le bilan global : il y a une commission parlementaire qui vient de se mettre en place il y a quinze jours/trois semaines, cela va prendre plusieurs mois, sur les chiffres concernant les migrations. De toutes façons si vous mettez en balance les dépenses qui correspondent à des droits, qui ne correspondent pas à des faveurs et puis les contributions de travail, cotisations sociales...il se peut que la balance penche d'un côté ou de l'autre mais ce ne sera pas dans des proportions considérables, en tous cas pas dans des proportions si considérables que cela paraisse un argument diriment dans le débat.

La deuxième chose à dire c'est que vous n'avez pas (ou alors on trouve toujours des exceptions) très massivement : les migrants ne choisissent pas le pays où ils vont, en prenant connaissance de la législation sociales du pays où ils vont : cela c'est un mythe.

L'idée du type, venant du bidonville de Bamako, qui demanderait le code d'aide sociale de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France et qui en déduirait que c'est plus intéressant d'aller en France. Non, mais il y a des gens qui ont cette idée. Je n'y crois pas à cette idée là. Non, cela passe par des réseaux, des cousins, parce que l'on parle la même langue, enfin il y a des tas de raisons ; en aucun cas ce n'est la comparaison. Je crois que c'est important parce que souvent vous entendez dans le débat le terme de « l'appel d'air ». On ne veut pas avoir des situations trop favorables parce que cela les attirera chez nous alors que l'on préfère qu'ils aillent chez les autres. C'est un argument qui ne tient pas (enfin il tient peut-être pour 0,5%, je ne l'exclus pas).

Q : Dans les raisons que vous exposiez sur « pourquoi émigrer ? », vous avez cité celle du mal développement d'un certain nombre de pays, en particulier les pays du sud et vous avez dit d'une manière très claire que les plus pauvres restaient là bas parce qu'ils n'avaient pas les moyens et que ceux qui venaient avaient déjà un début de développement. Vous avez dit qu'un début de développement dans un pays accélérerait pratiquement le système de migration. La question que je pose est : « étant très sensible à cette question de développement en particulier à celui des pays du Sud, *est-ce l'on peut dire que tout ce qui va être fait en terme de développement pour que le choix de migrer ou de ne pas migrer ne soit pas un choix par défaut mais un véritable choix, rejoint votre approche sachant que le droit de migrer est un droit fondamental (comme vous le rappeliez, inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme)* » ? J'aimerais vous entendre là-dessus.

Christian Mellon :

Ma réponse consistera à me référer à une notion de développement qui est celle que l'on trouve dans les encycliques de l'Eglise depuis «Populorum Progressio » et qui, Dieu merci, a fait son chemin et qui est maintenant partagé par une grande partie de la communauté internationale : c'est dire : le « développement », ce n'est pas uniquement le PIB, pas uniquement les richesses matérielles..., le développement cela comprend aussi la liberté politique, l'état des rapports hommes- femmes, la liberté d'information,...Je crois qu'il ne faut pas minimiser ces aspects là : quand on dit « mal développement » c'est pas simplement je crève de faim ou je n'ai pas de perspectives professionnelles. J'ai connu une Marocaine qui a migré alors qu'elle n'était pas particulièrement pauvre mais parce qu'elle savait que la condition de la femme au Maroc, ce n'est pas ce quelle voulait vivre. En Inde un « Intouchable » aura plus de désir de migrer que quelqu'un des hautes castes... Donc je crois que *mal développement* il faut l'entendre dans toute la complexité sociale et éthique de

quelqu'un qui est dans un régime non démocratique et qui en a marre de voir que chaque élection les unes après les autres sont truquées : cela aussi c'est une raison de migrer. Il faut élargir un peu notre réflexion sur ce qui pousse des gens à avoir envie de changer : ce n'est pas uniquement le fait de ne pas manger à sa faim. S'ils ne peuvent pas manger à leur faim alors encore une fois ils ont peu de chance de bouger. Mais c'est commencer à savoir comment cela se passe dans le monde et puis de voir que chez soi à horizon humain sur les 10 ou 15 ans qui viennent, il y a peu de chance de les vivre et qu'on a envie quand même de vivre cela. C'est un **désir de vivre**.

J'ai connu un médecin formé en France qui était d'origine Malgache et avait vraiment intégré le désir de servir son peuple, d'apprendre maintes et maintes choses en France pour retourner à Madagascar et servir. Mais quand il est retourné là bas, l'état du service de santé et les conditions matérielles et médicales étaient tels que toutes ses compétences ne lui servaient à rien et il est revenu en France. Voilà c'est cela aussi le mal développement.

Q : Vous parlez d'appel d'air. J'ai cru comprendre justement que ce serait important de **contrôler le travail au noir** pour éviter cet appel d'air afin que l'on puisse accueillir des émigrés qui soient accueillis, insérés sans accueillir tout le monde mais simplement que ceux qu'on accueille soient vraiment intégrés ?

Christian Mellon :

En ce qui concerne le travail au noir : on ne peut pas défendre le travail au noir. Il y a des raisons fiscales, sociales. Le problème c'est qu'il faut être logique, c'est d'ailleurs ce qui se passe depuis quelques temps, c'est davantage contrôlé, enfin cela reste quand même un phénomène massif mais si vous êtes plus sévère avec les employeurs qui emploient au noir, ils vont certes employer moins ou être plus prudents, vérifier les papiers alors qu'avant, ils les demandaient mais sans les vérifier. Le résultat c'est l'exemple que je vous donnais tout à l'heure : l'employeur qui dit « je n'arrive plus à embaucher », sous entendu avant je le faisais au noir et maintenant que c'est contrôlé je ne le fais plus. Alors qu'on aille contre le travail au noir, entièrement d'accord mais qu'en même temps, on libéralise, on élargisse la liste des métiers qui donnent droit à régularisation. Si on ne fait que l'un des deux, c'est une absurdité. Or en ce moment pour des raisons que je ne comprends pas bien, peut-être pour satisfaire une opinion publique ou l'idée que l'on se fait de l'opinion publique, il y a une sorte de discours contre les régularisations qui seraient source d'appel d'air ou je ne sais pas quoi. On sait très bien qu'il y a des tas de secteurs où si vraiment on ne veut plus de travail au noir, il faut régulariser les gens qui travaillent et non pas les expulser parce qu'on a besoin d'eux.

Q : Est-ce que tu peux nous expliquer quelle est la situation actuelle des associations humanitaires qui étaient habilitées à intervenir dans des Centres de Rétention, après les réformes ?

Christian Mellon :

C'est un point qui a fait pas mal débat chez ceux qui s'intéressent à ces questions, je ne suis pas sûr qu'elles aient atteintes le grand public. Dans les Centres de Rétention Administrative jusqu'à l'année dernière, une seule association, la Cimade, pour des raisons historiques et

pour compétence réelle, (d'origine protestante), avait le droit reconnu par le Ministère d'apporter de l'aide juridique et de pénétrer dans les Centres de Rétention pour faire les dossiers. Or, ce mandat de la Cimade n'a pas été renouvelé il y a 1 an à peu près à la Cimade et il a été ouvert à d'autres associations qui en ont fait la demande et maintenant, il y a 5 ou 6 associations qui ont été reconnues et qui se sont partagées, l'un la région Rhône Alpes, l'autre la région Sud Ouest, l'Alsace...

C'était l'idée de rompre ce monopole de la Cimade, association particulièrement militante... On n'a pas encore d'évaluation en ce qui concerne les résultats. Je crois que cela ne se passe pas trop mal d'après ce que j'ai entendu dire et que même paradoxalement cela peut avoir l'effet inverse de ce qui avait été prévu par ses promoteurs: c'est à dire que des tas de milieux auparavant totalement insensibles, par exemple, l'Ordre de Malte, à ce genre de problématique, maintenant qu'ils sont dans ces Centres de Rétention, commencent à trouver eux aussi qu'il y a des choses pas normales qui s'y passent. Il y a un effet de sensibilisation beaucoup plus large qu'avec la Cimade. Mais je n'ai pas toutes les informations.